



Chrysallis DRÔME  
Maison de la Justice et du Droit  
5, boulevard Gabriel Péri  
26100 Romans sur Isère

Mob. 06 78 41 03 52  
Email : chrysallis.drome@wanadoo.fr  
Site : chrysallis-drome.org

## **RAPPORT MORAL – A.G.O. du 10 juin 2021**

### **(Maison des Associations à Bourg de Péage)**

Merci à tous d'être présents, ce soir à notre Assemblée générale.

Nous sommes très heureux de votre retrouver en présentiel puisque, hormis un CA le 19 mai dernier, l'intégralité des membres du CA ne s'était pas retrouvée depuis notre journée de formation du 17 septembre dernier.

Je vais vous parler de **trois actions** que nous avons menées en 2020 que j'ai résumé en trois sous titres :

- Chrysallis Drôme est une association qui représente des jeunes devant la justice mais qui a aussi à cœur de soutenir les étudiants.  
D'où notre décision dès octobre 2019, de faire recruter un premier service civique Héloïse Malsert pour l'année civile 2019/2020 - Décision qui a été renouvelée malgré la pandémie pour l'année 2020 /2021.
- Afin de maintenir la cohérence de l'équipe en cette période de pandémie, la décision de mettre en place une formation continue en visioconférence permettant de rassembler tous les membres actifs de Chrysallis Drôme a été prise en septembre 2020
- Dans le prolongement de cette formation continue, le programme de la formation du 17 septembre 2021 a été élaboré de manière collective afin qu'il réponde véritablement aux besoins formulés notamment par nos nouveaux administrateurs ad'hoc qui peuvent parfois se sentir en difficultés face à des enfants en grande souffrance.

### **1. Deux services civique à nos côtés**

Après avoir accueilli en 2019/2020, une étudiante titulaire d'une Licence 3 de droit, nous avons accueilli cette année à partir du 15 octobre 2020 Morgane ROCHA étudiante titulaire d'une licence 3 de psychologie.

*Héloïse Malsert*

L'accueil d'un service civique dans notre association a fait l'objet d'une longue réflexion entre les membres du Conseil d'Administration. Au cours de nos réflexions, nous avons pu

longuement échanger avec notre partenaire, la Fédération des Oeuvres Laïques de la Drôme. A ce titre nous remercions tout particulièrement Didier Gay. Le choix de la mission portée par Héloïse Malsert, que nous avons accueillie de septembre 2019 jusqu'en mai 2020 répondait à un besoin croissant des bénévoles chargés d'une mission d'administration ad hoc d'informer, plus particulièrement les partenaires, sur leur mission et leur rôle dans le parcours judiciaire des enfants victimes de violences.

La mission d'**Héloïse** était la suivante

- **Sensibiliser** les partenaires sur le rôle des administrateurs ad hoc et le droit des mineurs
- **Prendre connaissance de leur mission** en suivant ponctuellement les administrateurs ad hoc dans tout le parcours d'accompagnement de l'enfant victime et de la prise en charge de ses intérêts dans le cadre des procédures judiciaires
- **Faire connaissance du système judiciaire** et de son mode de fonctionnement en participant aux actions de formation des bénévoles autour des procédures judiciaires
- **Construire et organiser avec les administrateurs ad hoc des actions de sensibilisation** et des rencontres administrateurs ad hoc /acteurs du monde judiciaire
- Participer à la création d'une base documentaire concernant l'accès au droit, l'Aide aux victimes et la médiation à partir du recensement de données qualitatives et quantitatives de l'association

Le travail d'élaboration de documents effectué par Héloïse Malsert a été le suivant:

- Lettre d'information 2019 (*accompagnement Odile Dellenbach, Martine Malsert Sylvestre*)
- Compte rendu du colloque 2019 sur le thème : « l'état post traumatique chez les mineurs victimes » (*accompagnement Françoise Gille*)
- Action d'information des travailleurs sociaux auprès de l'ASE (*accompagnement Marie Claude Guitton*)
- Support d'intervention auprès des collégiens et lycéens sur le thème du consentement (*accompagnement Didier Gay*)
- Organigramme du tribunal judiciaire (*accompagnement Martine Malsert Sylvestre*)
- Organigramme de l'association Chrysallis Drôme (*accompagnement Martine Malsert Sylvestre*)
- Saisie des éléments du fichier des affaires civiles et pénales (*accompagnement Patrick Dauvier*)
- Rapport de fin de mission : (*accompagnement Michèle Piboulet et Martine Malsert Sylvestre*)
- Par ailleurs, Bernard Cotté s'est investi auprès d'Héloïse sur l'histoire de l'association et le partage d'expériences de l'association et Françoise Villard autour des travaux de secrétariat et de la saisie sur onedrive.

Le bilan très positif de l'accueil d'Héloïse Malsert en service civique a conduit le conseil d'administration à poursuivre l'expérience; nous avons élaboré une nouvelle mission du service civique pour l'année 2020/2021 avec un objectif général de **Sensibiliser le jeune au droit des enfants victimes de violences et renforcer l'action des bénévoles sur le territoire d'intervention de l'association.**

*Morgane ROCHA*

Morgane a été recrutée, elle est titulaire d'une licence en psychologie, souhaitant se préparer à un diplôme universitaire de victimologie à Montpellier dont le projet professionnel était de devenir psychologue clinicienne dans une association contre les discriminations ou pour aider les femmes et enfants victimes de violences ; elle a commencé son service le 15 septembre 2020 avec pour mission :

***Contribuer à la mise en œuvre du plan de communication de l'association notamment :***

- en participant avec les bénévoles à des interventions dans les collèges et lycées
- en participant avec les bénévoles à des interventions auprès des travailleurs sociaux des partenaires institutionnels
- en participant à la reconstruction et à l'animation du site Web de l'association
- en participant à l'élaboration d'une nouvelle plaquette de présentation de l'association

***Appréhender le contenu de la mission de l'administration ad hoc pour les enfants victimes :***

- suivi des dossiers avec les bénévoles
- rencontres avec les avocats
- participation aux différentes audiences et procès
- participation aux réunions techniques et aux séances de travail du conseil d'administration

***Se former en :***

- participant à la formation initiale des AAH sur les procédures pénales et civiles
- participant aux colloques et autres propositions de formation des partenaires institutionnels

**Les formations suivies par les deux jeunes en service civique**

- Formation initiale d'Administrateur ad hoc
- Formation sur les conséquences des violences conjugales sur les enfants « La violence dans le couple : une souffrance pour l'enfant, un défi pour la parentalité »
- Formation civique et citoyenne (organisée par la ligue de l'enseignement et obligatoire pour tous les services civiques). Cette formation civique et citoyenne comprend obligatoirement deux volets : un volet « théorique » comprenant un ou plusieurs modules conçus et organisés par l'organisme agréé, ayant pour objectif de sensibiliser les volontaires aux enjeux de la citoyenneté et transmettre les valeurs citoyennes du Service Civique, formation présentée par Didier GAY ;

moment d'échange et de partage. Thème de la laïcité, visite du Centre du Patrimoine Arménien de Valence.

- Formation aux premiers secours de niveau 1 (PSC1).

Les débuts de son service civique ont été difficiles pour Morgane car nous avons été reconfinés dès le 30 octobre 2020 soit quinze jours après le début du service civique, ce qui n'a pas permis à Morgane de faire véritablement connaissance avec toute l'équipe de Chrysallis, ni avec les nombreux intervenants de la MJD; ni de mener à bien les interventions dans les collèges et lycées et auprès de nos partenaires institutionnels (notamment l'ASE) en raison des restrictions sanitaires liées à la pandémie.

Toutefois, Morgane a pu être accompagnée tout au long de cette année par Martine Malsert et Brigitte Came qui auront été ses tutrices.

A partir du reconfinement de novembre 2020, Brigitte CAME, et je l'en remercie, a mis en place une rencontre hebdomadaire en présentiel pour soutenir Morgane et organiser avec elle son emploi du temps.

Malgré la pandémie, Morgane a pu :

- assister à un certain nombre de procès à Grenoble et Valence
- assister à notre invitation et avant le début de son service civique à la journée de formation du 18 septembre 2020 sur la réparation de l'état de stress post traumatique
- participer à la formation initiale sur le mandat civil et pénal des administrateurs ad hoc qui a eu lieu sur trois jours en avril 2021 et qui a été effectuée par Mme Isabelle AL KADIRY salariée de l'association CHRYSALLIS ISERE
- participer à notre formation continue en visioconférence avec Monsieur Lionel BAUCHOT
- participer à tout ou partie de nos Conseils d'administration
- participer à l'élaboration d'une lettre d'information envoyée à nos adhérents en février 2021

Le sujet du droit des victimes a intéressé Morgane puisqu'elle va après cette année de césure, reprendre ses études en Master 1, et qu'elle a postulé à plusieurs Masters sur le droit des Victimes.

Enfin Morgane a préparé sous forme de power point un Mémoire dont les deux thèmes sont : « *En quoi la fonction de l'AAH implique une dimension humaine et sociale et en quoi la fonction de l'AAH est une amorce dans la reconstruction de la victime* » ce power point viendra utilement compléter le précédent power point de notre premier service civique qui était une présentation du rôle et des missions de Chrysallis.

Notre Association étant très régulièrement sollicitée par des personnes intéressées pour être administrateurs ad hoc, elle pourra nous servir de support d'information.

Après débats, sur l'opportunité de recruter un troisième service civique pour l'année 2021/2021, nous avons pris la décision à l'unanimité de reconduire cette expérience à la

double condition que Brigitte CAME qui sera à nouveau tutrice de notre prochain(e) service civique s'engage à rencontrer ce jeune, une demi-journée par semaine pour assurer un suivi - Brigitte va également être la référente de Chrysallis pour le service civique vis à vis de Mme VARRET, Directrice de la MJD, afin d'assurer une meilleure coordination et envisager des actions ponctuelles communes telles que, par exemple, participation de notre service civique à la journée internationale sur les droits des enfants qui aura lieu en novembre 2021, peut-être en tenant un stand et en projetant les deux power point réalisés par Héloïse et Morgane.

Enfin, cette action de service civique renforce nos liens avec la FOL de la Drôme par qui nous passons pour recruter ce jeune et qui assure toutes les formalités administratives - Morgane, va enfin présenter son travail de cette année le 15 juin à la fois devant les membres du CA de Chrysallis et de la FOL au siège de la FOL à Valence. Une attestation de service civique étant remise par notre Association à ce jeune afin qu'il puisse en faire état dans son curriculum vitae, il nous semble important de marquer la fin du service civique par une réunion où le service civique peut présenter les missions accomplies tout au long de l'année et avoir un retour de notre association au cours d'un mini débat qui a lieu à la fin de sa présentation.

## **2. Mise en place d'une action de formation continue de trois fois deux heures**

Au sein du CA de chrysallis, 6 d'entre nous exercent des missions d'administrateurs ad hoc et participent à des séances de supervision. Ils participent aussi, avec les autres membres du CA à des tâches ou missions diverses (comptabilité, secrétariat, représentation de l'association notamment par la participation aux AG de nos partenaires, tutorat,..) - En effet, selon son parcours professionnel, sa disponibilité et l'âge d'entrée dans l'association, certains de nos membres choisissent de ne pas être administrateur ad hoc.

Devant l'intérêt suscité par la journée du 18 septembre 2020, nous avons demandé à Monsieur BAUCHOT, qui a accepté, de nous assurer trois séances de deux heures centrées sur la psychologie de l'enfant.

En effet, un éclairage théorique, permet de mieux comprendre certaines réactions que peut avoir l'enfant et ainsi peut être de mieux accueillir les émotions fortes qu'ils peuvent parfois exprimer.

Cette formation a permis à Morgane de participer ainsi que moi-même et Brigitte CAME qui n'exerce pas de mission d'AAH. Marie Claude GUITTON et Christine NICOD qui n'en exercent plus ont également profité de cette formation.

Les AAH en exercice exposant plusieurs difficultés auxquels ils ont été confrontés, Marie Claude et Christine Nicod apportent leurs riches expériences ; ces formations collectives favorisent la cohésion de l'équipe et une meilleure connaissance des rôles de chacun.

A l'issue de ces trois séances de formation, l'idée est venue de consacrer une séance exclusivement sur l'intitulé et le contenu du programme de notre formation annuelle de septembre afin qu'il réponde véritablement aux attentes des administrateurs ad hoc.

Vous pouvez le constater nous sommes à la recherche permanente de solutions nous permettant de fonctionner malgré les contraintes qui sont les nôtres : absence de local

permanent, pas de salarié et désignations de plus en plus nombreuses de notre mandant principal à savoir le tribunal judiciaire de Valence puisque nous avons vu une augmentation de 46 % du nombre de nos désignations.

Je vous rappelle que nous ne sommes que deux associations à exercer des missions d'administrateur ad'hoc : l'association Remaid et CHRYSALLIS DROME ce qui veut dire en pratique que nous sommes de permanences téléphoniques et susceptibles d'intervenir en urgence 15 jours par mois week-end inclus.

Le dernier exemple est une désignation le dimanche pour assister une jeune fille en audience de comparution immédiate le lendemain (lundi).

Heureusement Bernard COTTE qui est le responsable du suivi des missions d'administrateurs ad'hoc a pu trouver dimanche soir un avocat disponible pour aller consulter le dossier le lundi matin et le plaider le lundi après-midi.

Cette disponibilité est très contraignante car elle impose à plusieurs d'entre nous de s'engager à tour de rôle à surveiller notre messagerie pour savoir si nous ne faisons pas l'objet d'une désignation avec demande de prise de contact très rapide avec un officier de police ou de gendarmerie pour assister à une audition d'enfant qui malheureusement n'ont pas toujours lieu à l'unité d'accueil des mineurs victimes à l'hôpital de Valence mais dans tout le département.

C'est une véritable mission de service public qui pourrait s'apparenter à un SAMU «JUSTICE» mais accompli par des bénévoles.

Il faudrait prévoir une indemnisation spécifique pour les interventions le Week-end, car les frais de justices que nous verse l'Etat sont extrêmement faibles de 50 € si nous n'arrivons pas à contacter l'enfant à 450 € pour une instruction criminelle et correspondent à des accompagnements pour des procédures dites «classiques» c'est à dire pour des audiences et des accompagnements en semaine hors samedi et dimanche. Une majoration du montant de ces indemnités devrait nous être versée en cas d'intervention le week-end.

En cette période de changement, je souhaite qu'une véritable reconnaissance du rôle de l'administrateur ad hoc intervienne de la part de la Chancellerie notamment en revalorisant l'indemnisation de nos mandats par le biais des frais de Justice.

Heureusement la motivation de nos administrateurs ad hoc et la cohésion du groupe permettent de supporter toutes ces contraintes ....

### **3. La journée de formation du 17 septembre 2021**

Pour la première fois, nous sommes arrivés « à boucler» notre programme de septembre début juin afin qu'il puisse être diffusé avant les vacances.

Cette année, nous nous recentrons sur le cœur de la mission de l'administrateur ad hoc avec pour thème : ACCUEILLIR, LIBERER, RECEVOIR la parole des enfants avec en matinée les professionnels qui vont rencontrer l'enfant : éducateur, gendarme, juge d'instruction et la place spécifique de l'administrateur ad hoc et l'après -midi un éclairage psychologique sur le thème : l'enfant au cœur des auditions et entretiens : l'accueillir, l'entendre et le comprendre ?

Le lieu sera soit la salle Jean Cocteau soit la maison des associations à Bourg de Péage, ce qui vous sera précisé lors de l'envoi des invitations mi-juin.

Je laisse la parole à Michèle pour son rapport financier.

Et je vous demande si possible de rester pour célébrer avec nous l'engagement de Martial et Marie- Jo TROU LLIER à nos côtés depuis la création de l'Association en septembre 2002 soit 19 ans ....qui interviendra juste après notre AG.

Nous serions enfin contents si vous avez la possibilité de rester après la fin de l'AG de prolonger nos échanges (masqués bien entendu) autour d'un petit buffet (entièrement emballé).

Je vous remercie de votre attention

Maison des Associations

Le 10 juin 2021

Odile DELLENBACH

Présidente de l'Association CHRYSALLIS DROME